



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DEMANDE D'INSTALLATION D'ECHAFAUDAGE

Votre dossier complet doit être acheminé au service instructeur au minimum 15 jours ouvrés avant la date prévisionnelle d'intervention sur le domaine public.

DEMANDEUR :

Je soussigné(e), Mme – M. (*rayez la mention inutile*) Nom : Prénom :

en qualité de

Domicilié(e) :

Tél. : Mail :

Sollicite l'autorisation d'installer un échafaudage.

Entreprise réalisant les travaux :

Nom :

Adresse :

Téléphone : Fax : Mail :

Responsable du chantier :

CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX :

Adresse des travaux :

Pour effectuer : UN RAVALEMENT AUTRES TRAVAUX (à préciser) :

Références du permis de construire ou déclaration préalable, s'il y a lieu :

***Fournir un plan indiquant l'emprise de l'échafaudage.
(En l'absence de cette pièce le dossier ne pourra être instruit)***

Longueur de l'échafaudage : Emprise projetée (largeur) :

Date de début du chantier : Date de fin du chantier :

Nombre d'emplacement(s) de stationnement neutralisé(s) :

TARIFICATION :

L'occupation du domaine public est soumise à une taxe. (*Délibération 2012-015 du 13 février 2012*)

Nombre de m ²	Tarif	Nombre de jours	Total
	x 1€	x	= €

L'occupation du domaine public se fera uniquement après autorisation de la commune.

Date et signature du demandeur :

***La demande d'échafaudage est à transmettre en Mairie, 16 rue de l'Eglise, 91240 Saint-Michel-sur-Orge
ou à envoyer par mail à services.techniques@saintmichel91.fr***